

Paris, le 6 juillet 2010

LE MINISTRE NOUS REMERCIE TOUS ...

(Remercier : Renvoyer, Faire sortir quelqu'un d'une pièce)

Deux jours après l'adoption de la loi Grenelle 2, un vendredi soir le Ministre d'État et les Secrétaires d'État ont envoyé par mail une lettre pour remercier les agents du MEEDDM. Si les mots sont importants, celui-ci prend un relief particulier à l'aune du contexte actuel : RGPP, externalisations, réorganisations ...

Cette lettre affirme que : « Cette période a exigé des modes d'action inédits, des procédures nouvelles, une implication personnelle épuisante consentie pour l'intérêt général »

Modes d'action inédits!

Inédite, certes, la stratégie de l'administration de supprimer de façon dogmatique des ETP en oubliant qu'il y a des femmes et des hommes derrière ces ETP.

Inédit, le courrier du 21 juin du ministre d'État aux Préfets de Région sur la territorialisation du Grenelle, s'appuyant sur des conventions avec les exécutifs régionaux. Non seulement le niveau départemental n'est pas cité mais l'échelon régional du MEEDDM ne se retrouve qu'en fin d'une annexe pour développer des sites internet!

Inédite la convention signée avec Syntec-Ingénierie, qui fait des bureaux d'ingénierie privée les vrais vecteurs de la territorialisation du Grenelle, les services du ministère devant leur « apporter soutien en tant que de besoin »!

Inédit également, le coût final de cette mise en œuvre qui délaisse les compétences des services de l'État pour s'appuyer à grands frais sur le secteur privé et sur les collectivités qui devront de leur côté dépenser plus.

Le ministère méprise ses propres services et s'évertue à détruire toutes les compétences présentes en leur sein et qui sont en mesure d'être les acteurs de la territorialisation du Grenelle. A travers cet affichage, ce sont tous les agents qui sont insultés.

Des procédures nouvelles!

Depuis trois ans que le MEEDDM existe des procédures nouvelles ont été mises en place par l'administration : le mépris du dialogue social au niveau local, régional et national (pressions sur les agents pour qu'ils changent de poste, blocage de certaines demandes de mobilité au mépris des CAP, alignement systématique par le bas lors des rapprochements des pratiques de gestion des ministères à l'origine du MEEDDM).

A travers ces procédures nouvelles, ce sont tous les agents qui sont méprisés.

Une implication personnelle épuisante consentie pour l'intérêt général!

Un rapport récent de l'inspection du travail sur l'entreprise publique France Telecom dénonçait le « harcèlement managérial » dont « sont victimes les fonctionnaires, mis sur la touche, incités à changer de métier ou à quitter l'entreprise ». Si les agents sont épuisés, ce n'est pas par le travail effectué, mais par les coups de rabot dans les missions et les moyens dictés par la RGPP, par le mode de management actuel du ministère qui fait du MEEDDM un France Telecom de demain. Rabotage et Sabordage, les deux mamelles du MEEDDM ? A travers la RGPP et le harcèlement managérial, ce sont tous les agents qui sont attaqués.

Monsieur le ministre d'État, Mesdames et Messieurs les secrétaires d'État, vous écrivez aux agents pour les remercier. Vos actes prouvent que vous ne remerciez pas les agents par gratitude ou reconnaissance pour ce qu'ils ont fait pour construire ce ministère mais pour les congédier!